

## Communication N° 18 - 2016 au Conseil communal

Séance du 14 décembre 2016

### Politique énergétique communale - Actions de communication et de sensibilisation 2016

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Par la présente, la Municipalité souhaite vous informer du succès rencontré par deux actions de communication et de sensibilisation mises en place dans le cadre du concept énergétique de la Ville de Pully (ci-après CEVP), validé par la Municipalité en mars 2015. Pour rappel, le CEVP définit de manière concrète et structurée les objectifs à atteindre en matière de politique énergétique communale ainsi que la stratégie à mettre en place pour y parvenir. Cette stratégie se décline au travers d'un plan d'actions, dont un volet important est dédié à la communication auprès des différents acteurs présents sur le territoire communal.

#### **Soirée « Pully, l'énergie d'être responsable »**

La première action a été l'organisation le 28 avril 2016, en collaboration avec le City Club de Pully, d'une soirée intitulée « Pully, l'énergie d'être responsable ». Son but a été de sensibiliser les habitants de la Commune sur les thématiques de l'énergie et du développement durable.

Durant cette soirée, les participants ont tout d'abord pu suivre une conférence sur l'état du développement durable à travers le monde, tenue par M. René Longet, éminent spécialiste en la matière.

Les participants ont ensuite assisté à la projection du film « Demain ». Ce documentaire, qui a rencontré un succès important lors de sa sortie en salle en 2015, présente avec un ton résolument optimiste le succès d'initiatives prises par différents groupes d'individus et collectivités à travers le monde, afin de trouver des réponses originales aux défis énergétiques et climatiques actuels.

La participation à cette soirée a largement dépassé les espérances, au point qu'il a été nécessaire de refuser du monde, les 210 places du City Club Pully ayant toutes trouvé preneur.

Après le film, les échanges entre les participants, M. René Longet et les représentants de la Ville ont permis de traiter de nombreuses questions en lien avec l'écologie, l'énergie et la Ville. Les nombreux échos positifs que cette soirée a reçus ont montré à la Municipalité que ce genre d'initiatives était très apprécié par la population.

### **Action Ecobuilding**

Pour rappel, un des objectifs visés par la Confédération dans son projet de stratégie énergétique 2050 est de réduire la consommation d'énergie finale par habitant de plus de 50 % par rapport à l'an 2000 d'ici 2050. Sachant que près d'un tiers des émissions de CO<sub>2</sub> et environ 40 % de la consommation d'énergie en Suisse sont dus au secteur du bâtiment, l'objectif souhaité est ambitieux. Surtout lorsqu'on sait que le taux de rénovation du patrimoine bâti suisse est de 0.9 % par an. A ce rythme, il faudrait plus d'un siècle pour que les bâtiments atteignent un standard conforme aux exigences du développement durable.

Face à ce constat, la Confédération a lancé début 2010 le « Programme Bâtiments » qui vise à encourager la rénovation thermique des bâtiments. Le soutien financier proposé par la Confédération, bien qu'il participe à une accélération du changement, ne s'avère pas suffisant pour atteindre les objectifs susmentionnés. Les démarches à entreprendre afin de rénover thermiquement un bâtiment sont multiples et souvent considérées comme un véritable parcours du combattant. Un accompagnement dans cette phase préliminaire est donc déterminant.

C'est ainsi qu'est née Ecobuilding (ci-après EB), une association sans but lucratif qui a pour objectif d'inciter et d'aider les propriétaires immobiliers à entreprendre des travaux de rénovation énergétique de leurs bâtiments, tout en les accompagnant dans les premières phases de cette démarche.

Le parc immobilier pulliëran est principalement de type résidentiel (88 % de logements) et l'énergie utilisée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire est à 96 % d'origine fossile. L'assainissement thermique des immeubles offre dès lors un fort potentiel d'économies d'énergie et de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

En collaboration avec l'association EB, la Ville de Pully a mis en place une action de sensibilisation et d'incitation à la rénovation thermique. Cette action vise à aider les propriétaires dans les premières démarches menant à une rénovation énergétique de leurs biens immobiliers. Elle comprend la réalisation d'un diagnostic énergétique (état des lieux de l'enveloppe du bâtiment et des installations du chauffage, liste de priorités d'assainissement du bâtiment avec les coûts estimatifs d'investissement, indication des matériaux isolants les plus adaptés pour chaque élément à rénover) et un accompagnement sous forme d'ateliers de deux demi-journées sur différentes thématiques (enveloppe du bâtiment et pièges à éviter, cahier des charges pour les demandes d'offres, subventions, fiscalité, agent énergétique et production de chaleur). La Municipalité a choisi d'offrir une aide financière aux premiers inscrits, en finançant jusqu'à 50 % les coûts de ces prestations.

Un publipostage a été envoyé à l'ensemble des propriétaires de maisons individuelles et de petits immeubles situés sur le territoire pullièran, les invitant à s'inscrire à une séance d'information. D'autres vecteurs de communication, tels que le site Internet de la Ville de Pully, la page Facebook et des articles de presse ont également relayé l'information. La séance s'est tenue le jeudi 10 novembre entre 18h et 20h30 à la Maison Pulliérane.

Là encore, la participation a largement dépassé les attentes. Au lieu des 70 personnes espérées, ce sont plus de 140 propriétaires qui étaient présents.

De nombreux échanges ont eu lieu entre les propriétaires et les représentants de l'association Ecobuilding et les retours ont été très positifs. L'action est un succès. Plus de 20 propriétaires se sont engagés dans les démarches proposées.

En organisant ce type d'évènements, la Municipalité souhaite montrer son soutien aux actions en faveur d'un développement durable et inciter la population à agir dans le même sens.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner